

# RAPPORT ANNUEL DE GESTION

## 2023-2024



École alternative des Cheminots  
35 rue Boardman, Delson (Québec) Code postal : J5B 2C3  
Téléphone : 514 380-8899, poste 4191  
Site Web : [descheminots.cssdgs.gouv.qc.ca](http://descheminots.cssdgs.gouv.qc.ca) / Courriel : [descheminots@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:descheminots@cssdgs.gouv.qc.ca)



Caroline Lamarche  
Directrice de l'école alternative des  
Cheminots

## MESSAGE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

En cette fin d'année scolaire 2023-2024, je tiens à souligner l'engagement de tous les acteurs du milieu (élèves, parents, personnel de l'école) afin d'amener chaque élève, pas à pas, vers le citoyen de demain. Pour ce faire, plusieurs projets ont servi d'engrenage à la motivation scolaire.

D'abord, en adaptation scolaire, l'équipe d'intervenants des AS a mis sur pied un projet « Les AS au cœur de la communauté ». Ce projet d'implication sociale des élèves par le biais de notions académiques leur a valu un prix de 5 000\$ de la caisse populaire Desjardins.

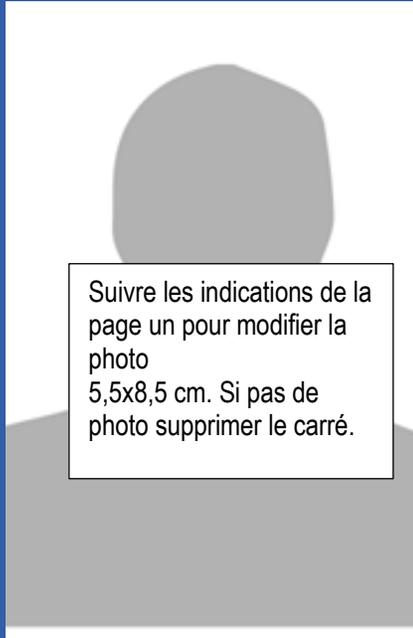
Puis, la naissance de Valy le Valeureux, un projet pour lequel l'équipe-école a mérité une mention d'honneur au gala Effet papillon dans la catégorie Prévention de la violence et de l'intimidation.

Maintenant, pour le volet académique, l'équipe enseignante a mis en place un cahier de projets personnels dans le but d'avoir une vision à long terme sur le développement de l'élève, d'arrimer le projet à des notions de mathématiques, français et sciences et de travailler la carte d'organisation des idées (COI). De plus, l'école a participé au projet pilote pour l'implantation de l'aide en classe qui fut un grand succès du côté des enseignants tant pour l'organisation, l'activation et la régulation de l'élève à la tâche que pour le soutien technique pour des élèves qui travaillent avec l'ordinateur et aussi du côté des éducateurs qui ont su s'enrichir professionnellement au contact de leur collègue enseignant. Ils ont eu la chance de découvrir leurs élèves du point de vue académique et ont pris conscience de la globalité de l'enfant à l'école. Finalement, la grande fête de la science s'est articulée autour de l'éclipse solaire. L'acteur principal de cette grande célébration fut Sébastien Rhéaume, enseignant au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, qui a su nous faire vivre l'événement en communauté. Au niveau artistique, Sébastien Deveau, enseignant de musique, a rallié la communauté dans un grand spectacle de fin d'année.

Au service de garde, plusieurs élèves de tous les niveaux ont su se surpasser en planifiant et animant des journées pédagogiques thématiques. De plus, une grande parade de mode planifiée par certains élèves du service de garde s'est avérée un franc succès.

Finalement, les parents du comité « Maboule » ont terminé leur mandat avec la construction de la 2<sup>e</sup> classe extérieure, le quadrilatère, et le comité ambiance a fait vivre de belles activités familiales aux membres de la communauté de l'école.

« Vaut mieux vivre  
ses rêves que de  
rêver sa vie »



Madame/Monsieur Prénom Nom  
Directeur/Directric

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Une année remplie de moments merveilleux s'est terminée. Nous sommes sur une continuité inspirante de l'équipe-école ainsi que de l'implication soutenue des parents en coéducation, comités et projets. Le S.D.G. brille autant par le travail de tous, le support de tous les professionnels de notre établissement améliore le quotidien de nos enfants afin qu'ils se sentent bien, dans un environnement sécuritaire et plaisant afin d'évoluer à leur pointure. La seconde classe extérieure est la preuve d'une autre belle réalisation du comité Maboule et de leur dur labeur. L'importance de la présence et de l'engagement des parents reste le noyau de support qui doit être privilégié dans les choix des parents. Il y a plus de demandes que d'offre et je suis certain que nous serons capables de donner plus d'offres l'année prochaine. C'est une belle opportunité et je vous encourage à en profiter autant que possible dans notre superbe communauté. Les cafés-rencontres sont aux rendez-vous, enrichissants et bien animés. Il y a toujours place à l'amélioration, à l'innovation, aux traditions et je crois que cette année le démontre encore une fois.

Gardons vivante notre école selon nos valeurs, soyons présents et donnons l'exemple et surtout restons bienveillants au travers de tout cela. Restons fiers de ce que nous bâtissons chaque jour et prenons le temps, simplement.

Frédéric Brophy

## TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement .....	6
2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT .....	7
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	8
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	9
2.3 Résultats obtenus .....	13
ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL .....	15

1

# PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Annabelle Morin	Enseignante à l'alternatif	
Sébastien Rhéaume	Enseignant à l'alternatif	
Valérie Bélanger	Enseignante en adaptation scolaire	
Jessica Bélanger	Orthophoniste, représentante des professionnelles	
Patricia Lemieux	Technicienne au service de garde, représentante du soutien, poste de secrétaire	
Frédéric Brophy-Nolan	Parent, président du conseil d'établissement et représentant au comité de parents.	2e
Olivier Dupras	Parent, vice-président du conseil d'établissement et substitut au comité de parents	1 <sup>re</sup>
Marie-Chantale DaPrato	Parent	2e

Pierre-Marc Allaire-Daly	Parent	Parent	2 <sup>e</sup>
Karine Fex-Poirier		Parent	2 <sup>e</sup>
Josianne Hénault-Campeau		Parent	1 <sup>re</sup>
Mathieu Boisvert		Parent substitut	
Alexis Beauchemin		Parent substitut	

2

## BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### 2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
18 octobre 2023	Ordinaire
20 novembre 2023	Ordinaire
10 janvier 2024	Ordinaire
28 février 2024	Ordinaire
20 mars 2024	Ordinaire
22 avril 2024	Ordinaire
22 mai 2024	Ordinaire
11 juin 2024	Ordinaire

## 2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	Non applicable		
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence			
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Non applicable		
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2024	Approuvé	Listes de matériel scolaire : frais à payer à l'école, modification du montant pour ateliers de parents, frais pour projet de classe
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2024	Approuvé	Listes de matériel scolaire : frais à payer à l'école
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2024	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Juin 2024	Approuvé	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Non applicable		

<sup>1</sup>D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Non applicable		
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Non applicable		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Non applicable		
Transmission de documents à l'intention des parents	Non applicable		
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Novembre 2023	Présentation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2024	Consultation	Listes de matériel scolaire
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	Ne s'applique pas		

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Non applicable		
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mai 2024	Approuvé	CCQ en remplacement d'éthique et culture religieuse
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	À la pièce quelques fois dans l'année.	Toutes les activités ont été approuvées	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	Non applicable		
Consultation des parents	Mars, avril, mai 2024  Juin 2024	Approuvé	Proposition de maternelle 4 ans alternative par le centre de services : Le CE est en désaccord avec l'ouverture d'une maternelle 4 ans Demande de fermeture du SDG pour la journée pédagogique du 6 janvier
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Novembre 2023	Effectué	Création d'un personnage qui aidera à travailler les attitudes de savoir-être et de savoir-vivre des élèves
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Non applicable		
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Février 2024 Mai 2024	Décision Décision	Service de traiteur Meranda Photos scolaire 2024-2025 : Fotoplus

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Non applicable		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Tout au long de l'année	Effectué	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2024	Adopté	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			

## 2.3 RÉSULTATS OBTENUS



Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ	Cible	2023-2024
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	Agir tôt pour favoriser le progrès des élèves à risque ou en échec (IN+ et AC-) en écriture	D'ici juin 2027, favoriser le progrès des élèves à risque ou en échec (IN+ et AC-) en écriture.	Proportion d'élèves ayant obtenu IN+ ou M- par niveau, en pourcentage et nombre d'élève ayant un IN+ ou un AC-.	Données du mois de juin 2022 dans le tableau du portrait de la réussite à la page 12 du projet éducatif	<p>Au premier cycle en écriture, nous ciblerons 90 % des élèves en réussite, au deuxième cycle, 85 % des élèves en réussite et au troisième cycle, 93 % en réussite.</p> <p>Compétents avec l'outil technologique (3) et des fonctions d'aide utilisée (3) à la fin de la cinquième année ou deux ans après le début de l'utilisation de l'outil technologique.</p> <p>Compétents avec l'utilisation des outils de la pochette</p>	<p>Au premier cycle : augmentation de l'écart vers la réussite</p> <p>Au deuxième cycle : Diminution de l'écart, 87,87% en réussite : <b>cible atteinte</b></p> <p>Au troisième cycle : augmentation de l'écart.</p> <p>Les élèves qui utilisent les</p>

						<p>d'écriture au premier cycle.</p> <p>Compétents avec l'utilisation des outils de référence personnalisés du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.</p>	<p>outils de la pochette d'écriture sont compétents avec l'outil, mais les élèves ciblés n'utilisent toujours pas leurs outils de façon autonome. L'observation est la même pour l'utilisation des outils de référence en 3-4-5-6</p>
--	--	--	--	--	--	---	---

Explication de l'écart : Au premier cycle, 3 élèves ont des troubles de l'apprentissage sévères et sont en reprise d'année. Au troisième cycle (5<sup>e</sup> année), il y a le même nombre d'élèves en échec mais moins d'élèves au total. Le % est donc affecté, mais dans la réalité, le taux de réussite est le même que l'année précédente

Nos prochains pas :



Poursuivre les CAP au préscolaire  
 Poursuivre la collaboration orthophoniste, TES et enseignantes pour la lecture partagée enrichie au préscolaire.  
 Poursuivre l'implantation des ateliers d'écriture au préscolaire de façon collaborative.  
 Implantation d'une CAP en écriture au premier cycle.  
 Poursuivre l'implantation de la pochette d'écriture dans toutes les classes et pour tous les élèves au premier cycle.  
 Implantation des ateliers d'écriture.  
 Implantation d'un système d'ateliers en écriture en 3-4-5-6 en collaboration avec l'orthopédagogue.  
 Développer une collaboration primaire-secondaire favorisant une transition harmonieuse.  
 Amorcer une collaboration primaire-secondaire au niveau des pratiques pédagogiques et évaluatives en écriture.



Poursuivre le dépistage en conscience phonologique au préscolaire.  
 Débuter le monitoring des élèves ciblés en écriture au primaire.  
 Assurer un suivi des compétences des enseignants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle avec l'outil technologique et les programmes d'aide de l'élève.  
 Monitorer l'effet des ateliers d'écriture au premier cycle et des ateliers en écriture au deuxième et au troisième cycle.  
 Évaluer la satisfaction des enseignants au sujet de la journée pédagogique bassin (transition primaire-secondaire en français et en mathématiques)



Apporter un soutien direct aux élèves dépistés au préscolaire en conscience phonologique.  
 Poursuivre l'utilisation de *Raconte-moi l'alphabet* au préscolaire et *Raconte-moi les sons* en première année.  
 Poursuivre l'enseignement explicite des constances orthographiques au primaire.  
 Transmettre la pochette d'écriture de l'élève à la fin de la deuxième année à l'enseignant de la 3<sup>e</sup> année.  
 Mettre en place les outils technologiques et l'accompagnement nécessaire à l'utilisation optimale pour l'élève.  
 Stimuler l'engagement de l'élève.  
 Favoriser une rétroaction fréquente et efficace.  
 Poursuivre l'intégration du cahier de projets et de l'objectif spécifique à travailler dans un sujet choisi par l'élève.  
 Utilisation d'outils d'évaluation et de grilles communes.  
 Former les enseignants qui en ressentent le besoin pour Word Q et Antidote.  
 Inviter les enseignants de 6<sup>e</sup> année en français et en mathématiques à la journée pédagogique bassin

transition primaire-secondaire.

<p>Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement.</p>	<p>Développer un milieu de vie visant l'inclusion de tous les élèves.</p> <p>Développer des compétences parentales de coéducateurs efficaces dans un milieu inclusif.</p>	<p>Augmenter le nombre d'actions positives en lien avec le savoir-vivre et le savoir-être respectueux de tous (comportements valeureux).</p> <p>Accompagner le parent dans son parcours de coéducateur en lien avec le savoir-vivre et le savoir-être en communauté.</p>	<p>Mettre en œuvre un plan d'action basé sur des pratiques universelles qui favorisent le bien-être au niveau du savoir-vivre et du savoir-être respectueux.</p> <p>Mettre en œuvre un plan d'action pour permettre aux parents d'augmenter leurs connaissances et leurs compétences au niveau du savoir-faire comme coéducateur.</p>	<p>En septembre 2023 : pas de plan</p> <p>Pour les parents : 2 cafés-rencontres obligatoires par année.</p>	<p>À chaque année : actualisation du plan et écriture de nouvelles cibles.</p>	<p>Plan produit en octobre 2023 par le comité harmonie. Création de Valy le valeureux.</p> <p>Poursuite de l'offre des cafés-rencontres par le comité coéducation.</p> <p>Actualisation de l'offre année après année.</p>
--	---	--	---	---	--	---

Explication de l'écart :

En 2023-2024, faire vivre Valy est difficile. Nous devons reconsulter les enseignants pour stimuler l'engagement commun.

Nos prochains pas :



Actualiser l'approche de Valy  
Création des comités de coéducation avec les parents.  
Actualisation de l'offre des cafés-rencontres par le comité *Coéducation préscolaire* et le comité *Coéducation primaire*.



Implication des enseignants dans les actions à mettre en place (enseignement explicite des actions, rétroactions positives et fréquentes, célébration)  
Mesurer le nombre d'élèves par groupe accompagnés dans le déplacement.  
Analyse des inscriptions aux cafés-rencontres.  
Analyse des parents qui participent aux ateliers de parents et/ou en coéducation en classe pour les soutenir rapidement (rétroaction).



En assemblée générale : consensus et langage commun.  
Création d'un DIJIPAD pour les parents (bibliothèque virtuelle)

3

## ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

Nommer les annexes, s'il y a et les ajouter au .pdf du document qui sera final, par exemple, le projet éducatif de l'école, le plan de lutte à l'intimidation et à la violence, etc.